



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

lundi le 27 novembre 2017

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 16H30, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, KATHLEEN GAUTHIER, CARLEN LAFLEUR, DESIREE TREMBLAY et Monsieur le Conseiller IVAN LEBLANC tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

ABSENT : Conseiller ROBIN ZACHARIAS (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

171-11-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

172-11-2017

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Pontiac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Ivan Leblanc, appuyé par Desiree Tremblay, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité d'Otter Lake autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

173-11-2017

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Pontiac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Carlen Lafleur, appuyé par Ivan Leblanc, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité d'Otter Lake autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté

174-11-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 17H10.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale